



## Master (M2) DROIT DU PATRIMOINE – DROIT NOTARIAL

( Susceptible de modifications )



Site du Moufia

### Conditions d'admission

- Master 1 ou diplôme admis en équivalence par les instances compétentes (pour le parcours patrimoine)
- Master 1 droit ou titulaires d'un diplôme admis en équivalence par les instances compétentes (pour le parcours notarial)
- Demandeurs d'emploi titulaires au moins d'un master 1 (M1 pour parcours patrimoine, M1 droit pour parcours notarial) ou ayant obtenu une validation de leurs acquis professionnels
- Professionnels en activité, titulaires au moins d'un M1 (M1 pour parcours patrimoine, M1 droit pour parcours notarial) ou ayant obtenu une validation de leurs acquis professionnels,
- Aux étudiants étrangers et appartenant à une Université de la zone de l'océan Indien

### Taux de réussite (%)

100% pour le parcours patrimoine depuis l'ouverture en 2006

95% pour le parcours notarial depuis son ouverture en 2008

### Taux d'insertion professionnelle (%)

Très bonne insertion professionnelle pour le parcours patrimoine et notarial

### Contacts

#### Renseignements sur le contenu pédagogique :

Anne-Françoise ZATTARA-GROS  
Céline KUHN  
Tél. : 02 62 93 84 08  
Mél : abnoel@univ-reunion.fr

#### Renseignements sur la scolarité et l'inscription :

Andrée BOUVARD-NOEL  
Tél. : 02 62 93 84 08  
Mél : abnoel@univ-reunion.fr

### Objectifs généraux

- **Offrir une formation complète et actuelle** en matière de constitution, gestion et transmission du patrimoine, qui regroupe deux parcours professionnels complémentaires, le parcours patrimoine et le parcours notarial, avec des enseignements juridiques classiques (droit des biens, droit des sociétés...) mais encore modernes (droits intellectuels, défiscalisation...) et une ouverture sur des matières financières (actifs monétaires et financiers, techniques de capitalisation, techniques de financement des acquisitions)
- **Offrir une formation performante et approfondie** avec des enseignements dans des matières juridiques fondamentales (droit des contrats, droit des successions, des régimes matrimoniaux, le droit des sociétés)
- **Offrir une formation professionnalisante** avec des séminaires pratiques au niveau juridique (pratique des régimes mat et successions, des montages sociétaires, déontologie et réglementation...) mais encore d'anglais et informatique et l'exigence d'un stage donnant lieu à la rédaction d'un rapport.
- **Ouvrir à la recherche juridique** et à l'enseignement grâce au parcours recherche.
- **Tenir compte des spécificités locales** tant sur le plan économique et juridique que sociologique et géographique (cours de « Défiscalisation », enseignement de droit international privé de la famille)

### Compétences visées

- Appréhender le droit comme outil de gestion et les techniques juridiques, fiscales et financières mises en œuvre au service des objectifs spécifiques des professions et activités concernées.
- Acquérir des connaissances de haut niveau dans le domaine de la sphère patrimoniale ou du droit notarial, que ce soit dans les disciplines juridiques (droit des biens, droit des successions, droit des régimes matrimoniaux, des sociétés, fiscalité...) ou dans les disciplines financières (actifs monétaires et financiers, les techniques de capitalisation, les techniques de financement des acquisitions)

### Débouchés

Les débouchés sont multiples et variés, pour ne citer qu'eux : études notariales, banques et établissements de crédit, compagnies d'assurance, agences immobilières, sociétés de gestion et entreprises de conseil en patrimoine, carrière de juriste dans des cabinets d'avocat, d'expertise comptable..., carrières d'encadrement dans les moyennes et les grandes entreprises (services contentieux, services financiers...), préparation au concours et examens d'entrée à des carrières tant judiciaires (notariat, magistrature, barreau...) qu'administratives (administration fiscale, conservation des hypothèques, musées nationaux...), accès à l'enseignement et à la recherche juridique grâce au mémoire

### Poursuite d'études

- Accès à la recherche et poursuite d'une thèse en Doctorat
- Accès possible à la 2<sup>nd</sup>e année du diplôme supérieur de notariat pour obtenir le diplôme de notaire
- Inscription à l'IEJ possible pour préparer l'examen d'entrée au CRFPA (Centre de formation des avocats)
- Possibilité de candidater à un autre Master 2 en vue d'une double spécialisation (M2 Droit des Affaires par exemple)

### International

Le Master 2 Droit du Patrimoine-Droit Notarial montre son ouverture à l'international :  
- en tenant compte des spécificités locales tant sur le plan économique et juridique que sociologique et géographique  
- en s'adressant aux étudiants étrangers et appartenant à une Université de la zone de l'Océan Indien, sous réserve de la validation de leurs acquis et de l'équivalence de leur diplôme  
- en permettant aux étudiants, qui doivent réaliser un stage de choisir d'effectuer son stage à l'étranger.  
Il participe également à l'organisation de manifestations régionales (colloques).

## Modalités d'examens

### > Pour l'année 2010-2011 :

Des dispositions communes et spécifiques existent pour chaque parcours (prendre contact pour plus d'informations avec l'Université sur ce qui est du règlement d'examen).

- Accès à la deuxième année de Master « Droit du Patrimoine – Droit Notarial » subordonné à l'avis favorable donné au dossier de candidature par l'équipe pédagogique constituée en jury après sélection
- Présence aux enseignements obligatoire
- Production d'un rapport de recherche (mémoire) et/ou d'un rapport de stage selon les parcours.
- Stage inclus dans la préparation du Master 2 « Droit du Patrimoine – Droit Notarial » d'une durée minimale de deux mois pour les parcours professionnels « patrimoine » et « notarial ».
- Existence d'un régime long des études pour les étudiants ayant une activité professionnelle

## Présentation des enseignements

### 1<sup>ère</sup> année

Semestre 1	Semestre 2
V. maquette M1 droit privé (1 <sup>ère</sup> année du Master Droit du Patrimoine-Droit Notarial)	V. maquette M1 droit privé (1 <sup>ère</sup> année du Master Droit du Patrimoine-Droit Notarial)

### 2<sup>ème</sup> année

Semestre 3	Semestre 4
<b>Parcours patrimoine professionnel</b>	
<b>Module 1</b> La notion de patrimoine Les actifs monétaires et financiers Les droits intellectuels L'immeuble <b>Module 2</b> Techniques de capitalisation Pratique des démembrements de la propriété Pratique de financement des acquisitions <b>Module 3</b> Défiscalisation Fiscalité du patrimoine Transcription du patrimoine	<b>Module 4</b> Transmission à titre onéreux Transmission à titre gratuit Transmission des biens professionnels Pratique des régimes matrimoniaux et successions Pratique des montages sociétaires <b>Module 5</b> Anglais Informatique <b>Module 6</b> Rapport de recherche Stage/Rapport de stage
<b>Parcours notarial professionnel</b>	
<b>Module 1</b> La notion de patrimoine Droit de l'urbanisme et de la construction Droit rural L'immeuble <b>Module 2</b> Droit et pratique du contrat Pratique des démembrements de la propriété Déontologie et réglementation <b>Module 3</b> Défiscalisation Fiscalité du patrimoine Transcription du patrimoine	<b>Module 4</b> Droit et pratique des sociétés Transmission à titre gratuit Transmission des biens professionnels Droit international privé de la famille Pratique des régimes matrimoniaux et successions <b>Module 5</b> Anglais Informatique <b>Module 6</b> Rapport de recherche Stage/Rapport de stage
<b>Parcours patrimoine recherche</b>	
<b>Module 1</b> La notion de patrimoine Droit de l'urbanisme et de la construction Droit rural L'immeuble <b>Module 2</b> Droit et pratique du contrat Pratique des démembrements de la propriété Déontologie et réglementation <b>Module 3</b> Défiscalisation Fiscalité du patrimoine Transcription du patrimoine	<b>Module 4</b> Transmission à titre onéreux Transmission à titre gratuit Transmission des biens professionnels Source du droit Pensée juridique <b>Module 5</b> Anglais Informatique <b>Module 6</b> Rapport de recherche